

Image not found or type unknown



## Délai liquidation régime communautaire

Par **fritiau mireille**, le **30/04/2017** à **16:25**

mariage en 1984 sous le régime de la communauté réduite aux acquêts, divorce prononcé en 1996, liquidation toujours en cours : y a-t-il un délai pour que la liquidation soit terminée d'office ?

Merci

Par **Visiteur**, le **30/04/2017** à **18:35**

Bonjour,

L'acte de divorce et la liquidation des biens sont deux opérations distinctes.

Si le partage pose problème, il vous faut saisir à nouveau un juge.